



## Section Vaud

Marianne GAY, Présidente  
Ch. du Tirage 10  
1299 Crans-près-Céligny  
Natel 079 724 75 25

## Procès-verbal

**34<sup>ème</sup> Assemblée Générale du 10 février 2018**

**Au Café-Restaurant de la Gare de Moudon**

### **1.- Souhais de bienvenue de la Présidente**

La Présidente, Marianne GAY ouvre l'Assemblée à 16 heures et souhaite la bienvenue à tous les membres présents : bienvenue à tous d'avoir fait le déplacement. Merci.

Elle relève que nous avons un grand honneur d'avoir parmi nous, le président central suisse, M. Cipriano de Cardenas, qui s'est déplacé pour la dernière fois, car il va remettre sa place lors de l'ASD du 7 avril à Appenzell. Nous avons également l'honneur d'avoir la vice-présidente suisse, Mme Judith Zieri.

Elle salue aussi tous les membres honoraires, le porte-drapeau, la marraine du fanion, Mme Anna Berger qui n'est, malheureusement, pas présente, ainsi que le parrain du fanion, M. Claude Rossel qui se remet d'une chute, il y a près d'une année.

Elle salue également Mesdames et Messieurs les représentants des autres cantons.

Quant à la Municipalité de Moudon, celle-ci s'est excusée, car il n'y avait personne qui pouvait se libérer pour nous présenter la ville de Moudon. La Présidente lit la lettre de la Municipalité.

Mme Marianne Gay remercie le Duo « Musique du Bonheur » pour leur prestation, avant, pendant et après l'assemblée.

### **2.- Nomination des scrutateurs**

2 scrutateurs sont nommés : Ernest Arnold et Raymond Bürki

### **3.- Liste de présences**

Présents : 38 membres et membres honoraires

Excusés : 10 membres

Invités : 7 invités des sections voisines

Non membres : 17 personnes

Lors des votes, c'est uniquement les membres vaudois qui ont le droit de vote.

#### **4.- Démissions-admissions**

Démissions, admissions et décès.

Démissions :

- Verena Bosshart
- Lorli Larpin – on apprend dans cette assemblée que Mme Larpin est décédée en janvier 2018
- Max Andrey

Admissions :

Nous avons le plaisir d'accueillir 7 nouveaux membres :

- Marcel Baillod
- Gottlieb Neuenschwander
- Charlotte Aschwanden
- Chantal Gaudin
- Albert Graf
- Pascal Guex
- Ernest Roemer

Décès :

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de deux de nos membres très actives, soit

- Le 10 avril 2017 Rosemarie Oberson – membre du comité - Rosemarie était très engagée au sein du comité, toujours à nous organiser la tombola et à être prête à nous donner un coup de mains lors de manifestations. Elle nous a fait un don de CHF 1'000.00 qui figure dans les comptes présentés par James. Merci Rosemarie, repose en paix.
- le 02 juillet 2017 Alexandra Hubler, lors de l'accident d'avion à Colombier NE – Nous avons perdu une musicienne hors pair, fondatrice du groupe Swiss n'Folk, présidente de l'ASMP Vaud de 2012 et 2013, et a donné sa démission en janvier 2016 en tant que Webmaster. Nous avons une forte pensée pour son mari Daniel et sa fille chérie Mélanie ainsi qu'à ses parents, Marianne et Otto, tous deux membres de l'ASMP Vaud. Merci Alexandra pour tout ce que tu as donné et apporté à la musique populaire à travers toute la Suisse. Repose en paix.

1 minute de silence est observée, puis l'orchestre joue un morceau de circonstance en leur honneur. La présidente prie l'assemblée de ne pas applaudir à la fin de la musique.

#### **5.- Lecture et acceptation du PV de l'Assemblée Générale 2017**

Lecture et acceptation du PV de l'AG du 11 février 2017 à Féchy

Vote : uniquement les membres de l'ASMP Vaud.

Acceptez-vous le PV tel que présenté ? Avis contraires, abstentions ?

Si ce n'est pas le cas, il ne nous reste plus qu'à applaudir son auteur : Mme Renata André

Le PV est accepté à l'unanimité, tel que présenté.

#### **6.- Rapport de la présidente**

- Le 28 mars, Edy a organisé une soirée folklorique à Préverenges avec l'orchestre Alpenblüemli.
- Le 7 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir le trio Alfra du canton de Fribourg pour la réouverture du Caveau de Rivaz
- Le 8 avril, lors de l'ASD à Sierre, Marianne Gay a été nommée déléguée romande. Ce qui la

fait voyager quelques fois par année à Zürich, pour les séances du comité central qui sont fortes intéressantes.

- Le 5 mai, c'est les Amis du Chablais qui nous ont fait danser au Caveau de Rivaz.
- Le 21 mai, grand succès à la Stubete chez Frédéric Baumgartner à Féchy.
- Le 2 juin, c'est le Ländlerquartett La Berra FR qui nous a fait le plaisir de venir jouer au Caveau de Rivaz.
- Le 10 juin, nous nous sommes rendus à la Roche FR pour la Rencontre Romande.
- Le 2 juillet, nous avons organisé une Stubete chez Michel Anex à Ollon.
- Le 22 août, c'est Edy Bucher qui a organisé une deuxième soirée folklorique au Restaurant de l'Etoile à Préverenges, avec les Böödele
- Le 1<sup>er</sup> septembre, c'est l'orchestre Les Neu-Neu, qui ont animé et fait notre plaisir au caveau de Rivaz
- Le 6 octobre, c'est la Foulée folklorique de Vugelle La Mothe qui nous a agrémenté une belle soirée dansante au Caveau de Rivaz
- Le 28 octobre, La Présidente s'est rendue à la conférence des présidents, à Aarberg. C'est surtout le nouveau site Internet qui va être uniformisé au niveau national, qui a retenu toute l'attention et qui sera dorénavant un logo reconnu comme CFF, MIGROS, UBS etc...  
Chaque fois que l'on verra ASMP, chacun dira, tient, il y a une manifestation !!!  
Et pour la fête fédérale de Crans-Montana, qui aura lieu les 19, 20, 21 et 22 septembre 2019, chaque musicien devra être membre depuis cette année 2018. Egalement pour les événements sous l'effigie de l'ASMP. Tous les musiciens doivent être membres.
- Le 3 novembre, c'est la petite formation de l'Echo du Signal de Bernex, dont la Présidente fait partie, qui a joué pour la fermeture du caveau de Rivaz.
- Et la dernière manifestation de l'année, c'était à Préverenges avec les Amis de St-Saph. Merci Edy pour toute ta peine d'organiser des soirées folkloriques à Préverenges.

## **7.- Rapport du Caissier**

Le caissier, M. James Klein, distribue quelques bilans et comptes de pertes et profits à l'assemblée et commente les comptes de charges et de produits, ainsi que les actifs et les passifs.

Avant cela, il démontre avec quelques pièces de monnaie dans un gobelet, que l'argent rendre ou sort, mais qu'il serait plus agréable de voir plus d'argent rentrer ! bien que depuis 2 ans, l'avoir a triplé.

En caisse : CHF 19'802.35

## **8.- Rapport des vérificateurs**

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par M. Albert Héritier.

En notre qualité de vérificateurs aux comptes, nous avons examiné la comptabilité de votre association tenue par votre caissier, M. James Klein.

Notre contrôle a consisté au contrôle

1. Des actifs bancaires, à savoir CHF 14'672.85 sur le compte postal principal et CHF 3'205.25 sur le compte Deposito
2. Les factures sont correctement représentées et les entrées et les sorties d'argent correspondent aux écritures du Grand Livre et aux relevés postaux.
3. La nature des transactions est conforme à l'usage ainsi qu'aux statuts de l'association.
4. Le compte de P&P et le Bilan sont corrects au vu des pièces mises à disposition.

Nous recommandons donc à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes et de donner décharge au trésorier pour l'exercice 2017. Nobert Stoll et Albert Héritier.

La présidente procède au vote. L'assemblée accepte à l'unanimité

La présidente propose une pause musicale.

### **9.- Election du Comité**

Comme c'est une année électorale, il faut réélire le comité. Le Comité en place est d'accord de continuer, mais il manque un membre.

Mme Blurette Bardet se propose à cette tâche.

Nous passons au vote pour l'acceptation du nouveau comité, composé de :

Renata André – secrétaire

James Klein – caissier

Frédéric Baumgartner – membre

Blurette Bardet – membre

Comité accepté par applaudissement

La présidente passe la parole à Frédéric pour l'élection de la présidente.

Mme Marianne Gay, non démissionnante, est réélue à l'unanimité.

### **10.- Nomination d'un vérificateur suppléant**

1<sup>er</sup> vérificateur et rapporteur : Norbert Stoll

2<sup>ème</sup> vérificateur : Albert Héritier

Suppléant : Pascal Guex

### **11.- Programme 2018**

- Mardi 13 mars, l'ASMP Vaud organise une Stubete à l'Hostellerie du XVIème siècle à Nyon. Inscription directement au Restaurant 022 994 88 00

#### Caveau de Rivaz

- 06 avril 2018                      Soirée folklorique avec l'orchestre d'Lasebärg BE
- 04 mai 2018
- 01 juin 2018
- 07 septembre 2018
- 05 octobre 2018
- 02 novembre 2018      Orchestre Trio Distance
  
- 24 avril 2018                      Soirée folklorique au Restaurant de l'Etoile à Préverenge dès 19h00  
Comme d'habitude sur inscription
- 20 mai 2018                      Stubete chez Frédéric Baumgartner et sa famille à Féchy dès 11h00
- 02 juin 2018                      Rencontre annuelle des sections romandes de l'ASMP à Baulmes.  
Inscrivez-vous
- 01 juillet 2018                      Stubete chez Michel Anex à Ollon

- 28 octobre 2018 Accents de musique populaire au Ballenberg
- 13 novembre 2018 Stubete à l'Hostellerie du XVIème siècle à Nyon, sur inscription.

## 12.- Propositions individuelles

Aucune

## 13.- Divers

Notre association est apolitique, mais la présidente demande de voter NON à No Bilag.

La présidente rappelle que les accompagnants non-membre peuvent s'inscrire comme membre actif à l'ASMP Vaud pour CHF 35.00, ou épouse et époux ça ne coûte que CHF 20.00 pour la deuxième personne. Inscrivez-vous.

Pour terminer, avant de donner la parole à notre président central et tous les autres présidents, j'aimerais remercier, du fond du cœur, tout mon comité, toujours au taquet quand j'ai besoin d'eux. Un grand merci à tous les donateurs de lots pour la tombola.

M. Cipriano de Cardenas, président central depuis 6 ans, c'est sa dernière AG en suisse romande. Il apporte les salutations du comité central et remercie Marianne et l'ASMP de la romandie.

Judith Zieri prend la parole et remercie le comité de la section Vaud pour le travail effectué.

Elle rappelle l'ASD à Appenzell qui aura lieu les 6, 7 et 8 avril 2018.

Elle remercie le comité et la présidente Marianne Gay.

Délégués cantonaux qui apportent salutations et bon vent de leur comité :

M. Herbert Buntchu, président de l'ASMP Fribourg, remercie pour l'invitation.

Mme Georgette Fankhauser, présidente de l'ASMP Genève et rappelle leur AG du 24 février 2018.

M. Oswald Mischler, membre adjoint de l'ASMP NE JU JB

Question concernant le caveau de Rivaz :

Vaudrait-il encore la peine de continuer, étant donné que cela a rapporté, pour l'année, la somme de CHF 166.00 ?

- Ernest Arnold pense qu'il faudrait prendre des orchestres de plus loin : Berne, Zoug etc...
- Bruno Haas pense qu'on devrait faire plus de promotion auprès des autres associations (yodleurs, lutteurs etc... )

David Frieberg demande s'il ne serait pas possible d'avoir un micro pour les assemblées générales, car en fond de salle, il est difficile d'entendre ce qui se dit.

James Klein, comprend l'attachement à ce caveau, mais pense à un endroit plus accessible, car les escaliers sont raides et dangereux. Il ne faut pas oublier qu'une caisse forte est nécessaire pour faire face à des problèmes éventuels.

Raymond Bürki demande le prix pour le site uniformisé. Logiciel CHF 1'500.00, installation CHF 400.00 et CHF 100.00 d'abonnement par année.

Albert Héritier, concernant l'ASD à Appenzel, a une proposition d'un hôtel qu'il a testé.

## **Prochaine Assemblée Générale : le 9 février 2019**

La Présidente clôture l'Assemblée à 17h25 en remerciant les personnes présentes de leur attention, leur souhaitent une bonne soirée, bon appétit et les invite à partager l'apéritif offert par l'ASMP Vaud.

Nyon, le 13 février 2018 /RA